

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Séance du mardi 19 octobre 2021

A) Membres présents

> Représentants des personnels exerçant leurs fonctions dans Université Paris-Est ou dans les établissements membres

■ Professeurs et personnels assimilés des universités – A

- Stéphane Jaffard
- Arnaud Le Ny

■ Autres enseignants-chercheurs, enseignants et personnels assimilés des universités – B

- Flores Espinola Artemisa
- Virginie Ehlacher
- Mahdi Zargayouna

■ Personnels BIATSS, ITA et assimilés exerçant au sein de l'établissement Université Paris-Est - C

- Fatima de Freitas
- Laurent Le Puil

■ Personnels BIATSS, ITA et assimilés exerçant au sein des établissements membres - D

- Sabine Hermenault
- Sébastien Sigiscar

> Représentant des usagers qui suivent une formation dans UPE ou dans un établissement membres

■ Usagers - E

- Caroline Nguyen

> Représentant de la Région Ile-de-France

- Angela Pascoa Dos Santos

> Personnalités qualifiées

- Pascal Boireau
- François Brouat

> Représentants des établissements membres

- ENPC : Gilles Robin
- ENVA : Christophe Degueurce
- Université Gustave Eiffel : Gilles Roussel
- UPEC : Simon Gilbert

Président d'Université Paris-Est : Alexandre Maitrot de la Motte

B) Membres représentés

- Joël Cuny, représenté par François Brouat
- Stéphane Jamain représenté par Simon Gilbert
- Séverine Kirchner représentée par Alexandre Maitrot de la Motte
- Yamin Leprince représentée par Stéphane Jaffard
- Bruno Polack représenté Arnaud Le Ny

C) Membres absents

Professeurs et personnels assimilés des universités – A

- Nadia Haddad

Usagers - E

- Gérald Lebigot

Personnalités qualifiées

- Catherine Vauconsant

D) Représentant de la rectrice de la région académique Ile-de-France (excusé)

- Julien Sébag

Invités

> Invités de droit avec voix consultative

- Gaëlle Lissorgues, vice-présidente Projets de la ComUE Paris-Est
- Séverine Mardirossian, secrétaire générale de la ComUE Paris-Est
- Nelly Tocko, agente comptable de la ComUE Paris-Est

> Autres invités

- Éric Leonel, responsable politique PEPITE 3EF
- Bénédicte François, directrice adjointe du département des études doctorales de la ComUE Paris-Est et référente égalité femmes-hommes de la ComUE Paris-Est
- Philippe Gambette, référent égalité femmes-hommes de la ComUE Paris-Est
- Audrey Adeagbo, directrice de cabinet et de la communication de la ComUE Paris-Est
- Monika Blanc, responsable des affaires générales et institutionnelles Paris-Est

► Le président d'Université Paris-Est ouvre la séance à 14h12

Le Conseil d'administration délibère valablement si la majorité des administrateurs en exercice est

présente ou représentée. Le nombre des administrateurs étant de 26, le nombre d'administrateurs présents ou représentés en début de séance s'élevant à 23, le quorum est atteint.

Par exception à ce qui précède et conformément à l'article R 719-68 du code de l'éducation, le conseil d'administration délibère valablement des questions budgétaires si la moitié des membres en exercice est présente. Ces délibérations sont prises à la majorité des suffrages exprimés des membres présents ou représentés. Le nombre d'administrateurs présents étant de 18, le quorum physique est atteint.

1. APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 6 JUILLET 2021

Le président demande aux membres du Conseil d'administration s'ils souhaitent que des modifications soient effectuées et constate l'absence de demande en ce sens.

Première délibération

Le Conseil d'administration approuve à l'unanimité le compte rendu de la séance du 6 juillet 2021.

2. POINT D'INFORMATIONS DU PRESIDENT

Le président accueille Madame Angela Pascoa Dos Santos, qui représente désormais la Région Ile-de-France au sein du Conseil d'administration. Madame Angela Pascoa Dos Santos se présente : elle est conseillère régionale depuis les dernières élections et Seine-et-Marnaise depuis vingt ans. Elle est heureuse de représenter la Région au sein du Conseil d'administration de la ComUE, et réitère l'implication de la Région dans l'avenir des jeunes.

Le président indique que le Conseil d'administration aura l'occasion de revenir sur ses relations avec la région lors d'un prochain, lorsque le CPER sera présenté.

Il donne ensuite la parole à Gaëlle Lissorgues, qui donne des informations sur la la mission de projets. Le 21 septembre 2021 s'est tenue la 2^e édition de la Journée scientifique Paris-Est à Maisons-Alfort qui a donné lieu à des présentations scientifiques et institutionnelles de très grandes qualités. Ce moment d'échange a été suivi d'un conseil des projets qui a permis de dresser un premier bilan de la journée. L'objectif serait d'organiser trois journées de ce type par an. La prochaine Journée scientifique devrait se tenir au cours du 1^{er} semestre 2022 en partenariat avec l'Institut Santé Travail et le CHIC de Créteil autour de l'évolution des modes de travail.

Par ailleurs, l'appel à projets « *Amorçage de nouvelles coopérations* » est encore ouvert, la date limite de dépôt des candidatures étant fixée au 22 octobre 2021. Les projets seront ensuite soumis à des expertises extérieures permettant au conseil de projets, en janvier 2022, de déterminer les lauréats sur la base de leur qualité scientifique, mais aussi de leur rapport aux différentes interfaces identifiées : géographique, institutionnelle et thématique. L'objectif est d'amorcer des projets à long terme, au-delà même de l'appel à projets et de replacer la coopération scientifique au sein de la communauté.

Le président présente ensuite Éric Leonel, responsable politique en charge de la coordination du projet PEPITE 3EF à l'échelle du site, invité au CA pour la présentation du projet PEPITE 3EF, qui est l'une des actions de la mission de projets. Éric Leonel indique que la nouvelle année universitaire s'inscrit dans le calendrier du déploiement du projet PEPITE 3EF, et remercie les établissements pour leur appui dans le cadre de la réponse à l'appel à projets national « *Esprit d'entreprendre* ». Il indique, ensuite, qu'une journée de sensibilisation à l'entrepreneuriat a été organisée le 7 septembre 2021 au lycée Teilhard de Chardin. PEPITE 3EF s'est mobilisé pour l'organisation de cette journée qui a permis de sensibiliser 350 étudiants, essentiellement en BTS, à l'entrepreneuriat à travers un concours de *pitch*.

Comme chaque année, le processus « *Tous créatifs* » a également été lancé. Ce parcours d'étudiant-entrepreneur comprend trois volets : « *Tous sensibilisés* », « *Tous connectés* » et « *Tous labellisés* ». La première phase a été lancée le 20 septembre auprès des établissements. Des kits de sensibilisation sont déployés et des échanges sont engagés pour aboutir à un concours final qui aura lieu le 2 décembre 2021 à l'UPEC. Cette année, dans le cadre de l'économie sociale et solidaire, l'objectif est de travailler avec l'association Rejoué dont le principe consiste à recycler des jouets à destination de population nécessiteuse.

Le deuxième Comité d'engagement de l'année universitaire pour l'attribution du statut national d'étudiants entrepreneurs s'est tenu le 21 octobre 2021. Ce statut permet aux étudiants d'aménager leur temps de formation en accord avec le responsable de formation.

Le premier séminaire d'intégration des nouveaux étudiants entrepreneurs s'est tenu le 8 septembre 2021 et le deuxième est programmé le 4 novembre 2021.

Au printemps 2022, un *speed dating* entrepreneurial sera organisé à l'Université Gustave Eiffel sur le site de Champs-sur-Marne dans le cadre de « *Tous labellisés* ». Il s'agira d'un temps de partage avec des Alumni qui viendront présenter leur projet.

Enfin, le 30 septembre, la Région Ile-de-France a remis un prix PEPITE à 3 étudiants de l'UPEC.

Le président remercie Éric Leonel pour son implication et présente les travaux de la ComUE en matière de formation doctorale partagée. Il indique que le Conseil de la formation doctorale, qui se tient chaque mois, a approuvé le 24 septembre 2021 le catalogue de formations communes proposées par le Département des Etudes Doctorales. En outre, des groupes de travail ont été constitués autour des sujets de la démarche qualité, de la démarche compétences, du doctorat par la VAE et thèse sur travaux, des formations, de l'internationale et de la procédure Habilitation à Diriger les Recherches. Ce dernier chantier est suspendu, car une réflexion est en cours au niveau national et pourrait aboutir à une évolution du cadre réglementaire.

Arnaud Le Ny souligne que le CNU se sent actuellement fragilisé. Un certain nombre de conseils d'administration d'établissements prennent position pour soutenir le CNU et il est demandé si le CA de la ComUE souhaiterait témoigner de son soutien au CNU. Le président indique qu'il ne sait pas si le CNU est consulté dans le cadre de la réflexion nationale, ni quel sera son rôle. Il rappelle qu'il a eu l'honneur d'être membre du jury du concours national d'agrégation de droit public, et qu'il sait que le caractère national des procédures de recrutement est essentiel. Dans l'hypothèse dans laquelle le seul filtre avant l'accession au professorat serait l'Habilitation à Diriger des Recherches, il conviendrait, à l'échelle du site, d'être encore plus exigeant.

La cérémonie de remise des prix de thèse 2021 se tiendra le 16 novembre. Les lauréats de l'année 2020 se verront remettre leur prix officiellement, même s'ils ont déjà reçu la notification, lors des journées de rentrée des doctorants des 3 et 10 décembre 2021 à Champs-sur-Marne et à Créteil. Ces journées concernent les doctorants de 1^{ère} année et consisteront en un accueil général le matin suivi, l'après-midi, d'une présentation propre à chaque école doctorale.

La finale régionale du concours « *Ma Thèse en 180 secondes* » se tiendra au printemps 2022.

Le dernier point d'information porte sur le contrat pluriannuel de site devant initialement porter sur la période 2020-2024. En raison de la crise sanitaire, sa signature ne cesse d'être reportée, et le contrat sera finalement prolongé jusqu'en 2025. Le contrat de site comprend un volet commun et des volets spécifiques propres respectivement à l'UPEC et l'Université Gustave Eiffel. Le volet commun du contrat de site a été adopté au CA du 27 octobre 2020, dernier CA avant l'installation du nouveau conseil de la ComUE. Il comporte 3 axes, au sein desquels plusieurs actions sont prévues :

- 1) Organiser le site et faire communauté :

- Mise en place de la ComUE expérimentale ;
 - Développement d'une offre de services aux agents des établissements du site en favorisant les interactions entre les établissements, notamment pour permettre au personnel BIATSS et assimilé de faire faire carrière sur l'ensemble du site, et en ouvrant une école des cadres pour la rentrée 2022 ;
 - Egalité hommes/femmes ;
- 2) Positionner le site au service de la société :
- Amorçage de projets aux interfaces et développement de l'entrepreneuriat étudiant ;
 - Projet E-City ;
 - Observatoire des données urbaines ;
 - Chaire « Intelligence artificielle, données et territoires » avec une échéance fixée en 2024-2025 ;
- 3) Ancrer la transformation pédagogique :
- La politique doctorale dans le continuum master-doctorat.

Arnaud Le Ny s'interroge sur l'évaluation de la Chaire « Intelligence artificielle, données et territoires ». Le président indique que l'évaluation de l'impact scientifique de cette Chaire sera perçue à partir de 2024. La question sera celle de la capacité à initier des collaborations scientifiques fructueuses et de long terme au regard des résultats obtenus, avec des indicateurs précis.

3. APPROBATION DU BUDGET RECTIFICATIF N° 2-2021 DE LA COMUE UNIVERSITE PARIS-EST

Le président rappelle la trajectoire budgétaire votée par le conseil d'administration en juillet 2019, et présente les soldes du projet de BR2 pour 2021 et le projet de budget initial pour 2022 dans cette perspective.

	2020	2021			2022	2023	2024
Solde Trajectoire budgétaire CA du 09/07/2019 (hors I-SITE et CD)	- 704 278	-215 426			-42 486	+ 5 941	+ 57 024
Solde trajectoire constaté ou envisagé	- 406 822	BI	BR1	BR2 (projet)	BI (projet)		
		- 449 300	- 367 706	- 461 039	96 932		
Solde complet (I-SITE et CD compris) dans l'attente de notification de recettes pour 2021 et 2022	1 789 866	- 1 049 300	- 967 706	- 331 016	- 66 019		

Le vote du CA porte sur le solde complet (I-SITE et contrats doctoraux compris).

La crise sanitaire complexifie la situation, au regard notamment des dates d'engagement des dépenses prévues sur la période. En effet, la crise sanitaire a empêché certaines activités de se tenir ; certaines sont reportées, et d'autres sont définitivement annulées. Le président rappelle que lors de l'approbation du BR1, les membres du Conseil d'administration l'avaient interrogé sur l'existence d'un droit au report, et qu'il avait été répondu que si un tel droit ne pouvait pas exister juridiquement, il s'engageait à ce que tout événement dont le financement avait été validé originellement puisse se tenir. La difficulté est, finalement, de savoir quand ces activités se tiendront et à quel moment les crédits doivent être engagés. En outre, la crise sanitaire a entraîné des dépenses exceptionnelles pour la mission doctorale en raison du dispositif de soutenance de thèses et HDR à distance, la prolongation des contrats doctoraux et des

contrats de recherche. Depuis le dernier Conseil d'administration, la ComUE a eu la confirmation que cette prolongation serait remboursée par l'Etat. Cette dépense est par conséquent neutralisée.

Depuis l'adoption du Budget Rectificatif 1 par le Conseil d'administration du 6 juillet 2021, les dépenses ont évolué de la manière suivante :

- Prolongation des contrats doctoraux : + 400 000 € (remboursés par l'Etat) ;
- Régularisation des loyers des locaux occupés par la ComUE ;
- Ajustement des dépenses de personnel ;
- Revalorisation de la masse salariale de Pépite 3EF ;
- Baisse des dépenses de fonctionnement.

Par ailleurs, les recettes ayant un impact sur le solde budgétaire sont les suivantes :

- Remboursement du MESRI : 730 000 € (déc. 2021) ;
- Augmentation de la Subvention pour Charges de Service Public (SCSP) : 51 000 € ;
- Baisse de la subvention de la Région IDF dans le cadre du Pépite : 15 000 € ;
- Baisse de la subvention au titre de l'organisation des séminaires AFDESRI ;
- Ressources électroniques : 128 000 €.

Au regard de ces éléments, le solde budgétaire devrait s'élever à -331 016 € et le résultat net à -376 016 € avec un prélèvement sur le fonds de roulement de 316 016 €. Le fonds de roulement correspond à 140 jours de charges décaissables de fonctionnement.

La trésorerie faisait l'objet d'inquiétudes lors de l'approbation du BR1. Mais finalement, aucune difficulté ne s'est présentée dès lors que les établissements membres ont parfaitement coopéré. Le président les établissements pour leurs efforts en la matière.

Deuxième délibération

Le Conseil d'administration approuve à l'unanimité le budget Rectificatif n° 2-2021 de la ComUE Université Paris-Est.

4. APPROBATION DU BUDGET INITIAL 2022 DE LA COMUE UNIVERSITE PARIS-EST

Le président présente le projet de budget initial 2022, qui s'inscrit dans la continuité du budget pour 2021. Les dépenses devraient s'élever à 7,14 M€ dont :

- 4,6 M€ de masse salariale :
 - 3,3 M€ pour le doctorat, incluant les allocataires et la prolongation des contrats de recherche ;
 - 537 000 € dans le cadre de la mission de projets de la ComUE ;
 - 714 000 € pour les fonctions support ;
- 2,5 M€ de fonctionnement (hors I-SITE).

La méthode adoptée a consisté à évaluer les activités dans le cadre de dialogues de gestion, notamment avec les écoles doctorales pour connaître les activités reportées de 2021 à 2022.

Les recettes devraient s'élever à 7,072 M€, dont :

- 885 000 € de SCSP ;
- 337 000 € de subvention exceptionnelle pour la prolongation des contrats doctoraux ;
- 66 000 € de droits d'inscription, CVEC inclus ;

- 1,9 M € de contribution en numéraire des établissements membres ;
- 50 000 € de ticket d'entrée pour les établissements associés.

La ComUE devrait parvenir à financer 100 000 € dans le cadre du nouvel AAP 2021 (projets débutant en 2022). Cet effort est exceptionnel, et une discussion devra être engagée sur le financement de la mission de projets avec les établissements membres, car il ne sera sinon pas possible, au regard du modèle économique adopté en 2019, de financer cet AAP.

Sur la base des projections, le solde budgétaire devrait s'élever à -66 019 € et le résultat net à -116 019 €, avec une variation positive sur le fonds de roulement de 53 981 €. Le fonds de roulement correspond à 202 jours de charges décaissables de fonctionnement.

Les points de vigilance portent sur :

- Le report des formations et des autres activités financées par la ComUE, qui nécessitera un pilotage fin et un suivi précis de l'exécution des dépenses ;
- La définition du mode de financement de la mission de projets.

En conclusion, le président remercie l'ensemble des services pour la qualité du travail effectué en un temps record.

Troisième délibération

Le Conseil d'administration approuve à l'unanimité le budget initial 2022 de la ComUE Université Paris-Est.

5. PLAN RENFORCE EGALITE FEMMES-HOMMES DE LA COMUE UNIVERSITE PARIS-EST

Le président demande aux deux référents égalité Femmes/Hommes de présenter le plan d'action approuvé à l'unanimité par le Comité technique le 27 septembre 2021.

Bénédicte François rappelle que l'année 2020-2021 a été une année de transition pour la ComUE et présente la composition des effectifs mis à disposition de la ComUE. Philippe Gambette indique que la collecte des données, ayant permis l'élaboration du plan d'action, a été complétée par un questionnaire envoyé au personnel fin août.

		Effectifs au 31/07/2021	Effectifs du 1 ^{er} août 2020 au 31 juillet 2021	Nombre d'hommes	Proportion d'hommes	Nombre de femmes	Proportion de femmes
Personnels, UPE ou mis à disposition, affectés au fonctionnement d'UPE	Personnels sur fonctions direction, support, ED et DED	45	50	17	34%	33	66%
	Personnels sur fonctions projets	8	31	11	35%	20	65%
Personnels sur projets I-SITE affectés hors UPE		0	12	7	58%	5	42%
Personnels affectés à la recherche scientifique	Jeunes chercheurs et chercheuses	4	17	14	82%	3	18%
	Doctorantes et doctorants contractuels	167	237	118	50%	119	50%
Total		224	347	167	48,13%	180	51,87%

Le plan d'action Egalité Femmes-Hommes de la ComUE comprend 5 axes :

- **Axe 1 - Évaluer, prévenir et traiter les écarts de rémunération entre les femmes et les hommes**
 - Mesure 1.1 - améliorer la procédure :
 - De détermination des rémunérations des personnels
 - D'augmentation des rémunérations
 - D'attribution des primes
 - Mesure 1.2 :
 - Mettre en place des formations à l'égalité pour les personnes en charge de proposer le montant des rémunérations
 - Veiller à davantage de collégialité
 - Établir une forme de grille de référence des rémunérations
 - Mesure 1.3 - harmoniser les pratiques entre établissements sur la rémunération des personnels MAD
 - Mesure 1.4 - collecter davantage de données sur les rémunérations des personnels
 - Mesure 1.5 - étudier les éventuelles différences de rémunération en doctorat :
 - Pour le montant de base
 - Pour les missions complémentaires
- **Axe 2 - Garantir l'égal accès des femmes et des hommes aux corps, cadres d'emplois, grades et emplois de la fonction publique**
 - Mesure 2.1 - recueillir et analyser le taux de femmes parmi les candidatures sur les postes proposés par Paris-Est Sup
 - Mesure 2.2 - s'assurer de l'absence de biais de genre dans les offres d'emploi, notamment pour des postes de recherche
 - Mesure 2.3 - accompagner les parcours et l'égal accès aux responsabilités professionnelles en recourant au mentorat
 - Mesure 2.4 - réfléchir à la mise en place de l'égaconditionnalité pour le financement des projets de recherche
 - Mesure 2.5 - encourager la préparation de l'HDR par les collègues maitresses de conférences et chercheuses

- Mesure 2.6 - sensibiliser au biais de genre lors des recrutements
- Mesure 2.7 - assurer la mixité des jurys de thèse et progresser vers la parité
- **Axe 3 - Favoriser l'articulation entre activité professionnelle et vie personnelle et familiale**
 - Pour le personnel :
 - Mesure 3.1 - soumettre un questionnaire annuel en ligne sur l'articulation activité professionnelle et vie personnelle et familiale => Proposer des améliorations à la DRH
 - Mesure 3.2 - participer aux négociations sur le télétravail
 - Mesure 3.3 - veiller au respect du droit à la déconnexion
 - Mesure 3.4 - mener des actions de soutien à la parentalité
 - Pour les doctorantes :
 - Mesure 3.5 - procéder à un état des lieux de la situation des doctorantes, en matière de financement et de durée des thèses
 - Mesure 3.6 - examiner la situation des doctorantes qui deviennent mères pendant le doctorat
 - Mesure 3.7 - développer le mentorat pour les doctorantes
- **Axe 4 – Prévenir et traiter les discriminations, les actes de violence, de harcèlement moral ou sexuel et les agissements sexistes**
 - Mesure 4.1 - créer sur le site internet de Paris-Est Sup :
 - Une page dédiée à l'égalité Femmes/Hommes
 - Une page consacrée à la lutte contre les violences sexuelles et sexistes
 - Mesure 4.2 : mettre en place pour les personnels, doctorantes et doctorants :
 - Un dispositif de signalement et de traitement des violences sexuelles et sexistes
 - Un dispositif de suivi
 - Mesure 4.3 - mieux informer les acteurs de l'existence d'un dispositif de signalement et de traitement des violences sexuelles et sexistes
 - Mesure 4.4 - agir en étroite collaboration avec les référentes et référents Égalité des établissements membres de Paris-Est Sup
- **Axe 5 – Gouvernance de la politique d'égalité professionnelle**
 - Mesure 5.1 - prendre en charge, chaque année, pour une ou deux personnes du site de Paris-Est le coût de la formation dispensée par l'AFDESRI
 - Mesure 5.2 - publier sur le site internet de Paris-Est Sup le plan d'action et le bilan annuel de suivi
 - Mesure 5.3 - organiser annuellement des modules de « sensibilisation – échanges – formation » avec les personnels, doctorantes et chercheuses pour discuter des enjeux
 - Mesure 5.4 - mettre en œuvre la politique partagée de promotion de l'égalité Femmes/Hommes telle que prévue par le contrat de site Paris-Est
 - Mesure 5.5 - travailler en réseau avec les référentes et référents Égalité au niveau national
 - Mesure 5.6 - organiser des événements en particulier lors des journées internationales liées aux droits des femmes

Flores Espinola Artemisa observe que seuls 26 personnels et doctorants et doctorantes ont répondu au questionnaire. Ce chiffre semble faible pour assurer la fiabilité des données. Par ailleurs, il est indiqué que 66 % des personnels sont des femmes, mais il aurait été intéressant de préciser leur répartition parmi les services. Enfin, qu'en est-il de l'insertion des femmes dans les projets, notamment dans l'entrepreneuriat ? Bénédicte François espère voir le questionnaire monter en puissance en 2022. Toutefois, ce questionnaire a permis aux agents qui y ont répondu de s'exprimer de façon anonyme et d'identifier des points d'alerte. Par exemple, les doctorants et doctorantes ont mis en avant une certaine discrimination sur la direction de thèse. Ce dialogue sera poursuivi, mais il s'agit d'une première base pour recueillir des données. Le plan repose par ailleurs sur d'autres éléments, comme le bilan social. Le système de mise à disposition implique un travail collectif, avec l'ensemble des établissements, afin d'assurer la transparence des chiffres et de limiter les discriminations. Enfin, concernant l'entrepreneuriat, la question d'un quota de femmes parmi les jurys pourrait se poser, en conditionnant l'attribution des financements au respect de ce quota.

Virginie Ehlacher alerte sur le risque que présente l'imposition d'un tel quota. En effet, dans certaines disciplines, les femmes sont sous-représentées et le respect de ce quota peut conduire à surcharger les femmes chercheuses. Il faut donc veiller à ce que les règles ne soient pas trop restrictives et assurer une certaine souplesse au dispositif. Bénédicte François confirme que la souplesse est nécessaire. L'idée serait plutôt de recommander l'atteinte d'un quota, tout en ouvrant la possibilité de justifier le non-respect de ce quota. Il faut en effet être pragmatique. Philippe Gambette ajoute qu'une note explicative sera jointe à la recommandation concernant les jurys de thèse.

Arnaud Le Ny remercie les équipes pour ce travail de qualité, mais alerte sur la nécessité de relativiser certains pourcentages qui, au regard de la masse à laquelle ils se rapportent, ne sont pas toujours pertinents. Par ailleurs, les comités de sélection sont souvent constitués des mêmes personnes et cela peut entraîner une surcharge pour les femmes.

Enfin, dans un paysage globalement discriminatoire, il serait nécessaire d'être plus offensif. En effet, il existe parfois une certaine hypocrisie dans le cadre où, pour assurer la parité, les femmes se voient attribuer des postes de vice-présidence. Or chacun sait que certaines vice-présidences comptent plus que d'autres et celles qui comptent moins, sont souvent très féminisées. A date, plus de 80 % des présidences d'université sont masculines.

Philippe Gambette confirme que certains pourcentages doivent être considérés avec vigilance au regard de la faible taille de l'effectif auquel ils se rapportent. Néanmoins, ils constituent un premier point d'alerte permettant d'approfondir l'analyse sur certains sujets.

Le président souligne que ce plan d'action constitue un point de départ dans le cadre d'une démarche dont les jalons sont précisés dans le contrat de site.

Quatrième délibération

Le Conseil d'administration approuve à l'unanimité le plan renforcé égalité Femmes-Hommes de la ComUE Université Paris-Est

6. TARIFICATION EXTRA-COMMUNAUTAIRE DES SERVICES DEDIES DE PEPITE 3EF

Éric Leonel explique que ce projet de tarification extracommunautaire vise deux objectifs :

- Répondre aux demandes d'intervention des organisations en dehors du périmètre de Paris-Est ;
- Générer des ressources propres au PEPITE 3EF.

La grille tarifaire proposée ne sera pas applicable aux établissements partenaires du PEPITE 3EF et vaudra pour les années 2021-2022, 2022-2023 et 2023-2024.

Les propositions de services porteront sur :

- La structuration d'événements,
- L'organisation de sessions de formation, d'accompagnement et de tutorat.

Les tarifs ont été définis et sont soumis à l'approbation du Conseil d'administration. En cas d'ajustement nécessaire, le Conseil d'administration en serait informé.

Cinquième délibération

Le Conseil d'administration approuve la tarification extra-communautaire de services dédiés de Pépité 3EF avec 21 voix pour et 2 abstentions.

7. RAPPORT D'ACTIVITE 2020-2021 DE LA COMUE UNIVERSITE PARIS-EST

Le président expose les faits marquants de l'année 2020-2021 :

- L'installation de la nouvelle ComUE ;
- L'adoption du nouveau nom de marque Paris-Est Sup ;
- La prolongation du calendrier du contrat pluriannuel de site et le report de l'évaluation HCERES ;
- Le transfert du portage de l'I-SITE FUTURE à l'Université Gustave Eiffel.

Pour rappel, la ComUE compte 4 membres, 12 associés, 60 000 étudiants, 3 200 chercheurs et enseignants-chercheurs permanents, 8 écoles doctorales co-accréditées ; 175 conventions et contrats gérés, 46,25 personnels recrutés ou MAD et un budget exécuté de 17,11 M€ en 2020.

1 380 doctorants sont inscrits, dont 44 % de femmes, et 44 % des doctorants sont étrangers.

Les conseils des écoles doctorales ont été renouvelés et les directions nommées.

L'impact de la crise sanitaire sur l'année universitaire a porté sur :

- Le dispositif d'aide aux doctorants ;
- L'organisation des soutenances de thèses/d'habilitation à diriger les recherches et les formations transversales pendant la crise ;
- La prolongation des contrats doctoraux.

65 habilitations à diriger des recherches ont été soutenues à Université Paris-Est. Les sciences du vivant représentent un tiers des soutenances. Il est également intéressant de noter que les candidats extérieurs arrivent en 2^e position, mettant ainsi en évidence l'attractivité d'Université Paris-Est. Au regard du poids que l'HDR pourrait prendre, il faudra, en revanche, de bien veiller aux conditions de délivrance appliquées.

Enfin, la première édition de l'appel à projets « *Amorçage de nouvelles coopérations* » a conduit à retenir 10 projets : ACROBAT, Batteries Li-ion, BeBlood, Fractext, Interaction Champignons-Bactéries, MIMISICK, PERCEVAL, PHOETUS, PROGEVI, Smart Rules pour un budget de 375 000 €.

Le PEPITE 3EF a connu plusieurs faits marquants au cours de l'année 2020-2021 qui ont été largement évoqués au cours de la présente réunion.

Pour terminer, le plan Bibliothèques Ouvertes + (BO+) a connu des difficultés en raison de la crise sanitaire, mais il faut espérer que l'assouplissement progressif des mesures sanitaires permettra de conduire les actions prévues.

Sixième délibération

Le Conseil d'administration approuve à l'unanimité le rapport d'activités 2020-2021 de la ComUE Université Paris-Est.

Le président remercie Audrey Adeagbo, nommée récemment directrice de cabinet, pour la qualité de ce travail.

8. SYNTHÈSE DES CONVENTIONS DE LA COMUE UNIVERSITÉ PARIS-EST ENTRE JUIN ET SEPTEMBRE 2021

Le président indique que les conventions signées entre le 15 juin et le 30 septembre 2021 couvrent la période du 1^{er} mai 2021 au 31 décembre 2024. 9 conventions et avenants sont en cours. Les partenaires sont : École des Ponts ParisTech, Université Gustave Eiffel (ESIEE Paris), UPEC, Santé Publique France, Inserm, LRMH, EFS, Ensa Paris-Belleville parmi les membres et associés et le Collège de France. Enfin, les thématiques des conventions portent sur le cofinancement d'un accueil scientifique dans le cadre d'un programme, la refacturation d'un abonnement, les partenariats dans le cadre de l'AAP « *Amorçage* », la prolongation de contrats doctoraux, les avenants de convention d'association relatif à la mise en place de contrats doctoraux.

9. QUESTIONS DIVERSES

Aucune question diverse n'est posée.

La prochaine réunion est prévue le 15 février 2022. La séance est levée à 16 h 35.

Le 19 octobre 2021, à Champs-sur-Marne

Le Président d'Université Paris-Est,

Alexandre MAITROT DE LA MOTTE